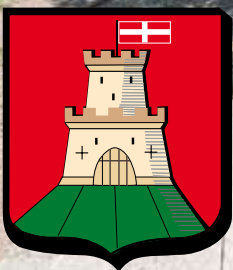


Châtel Saint-Germain

Bulletin municipal - juillet 2019





Châteloises, châtelais, chers concitoyens

Ce n'est pas parce que, lors de la dernière cérémonie des vœux, j'ai annoncé officiellement que je ne serai pas candidat aux élections municipales de mars 2020, que nous allions nous montrer passifs lors de cette dernière ligne droite de mon dernier mandat. Bien au contraire, les réalisations et projets pour 2019 sont aussi nombreux que conséquents.

Au niveau des réalisations du premier semestre il faut noter :

La réfection de la cour de l'école maternelle de la Souris verte ainsi que la pose d'un nouveau toboggan (fin des travaux de l'automne dernier)

La pose d'un nouveau tapis d'enrobés dans la cour de l'école élémentaire des Chauvaux ainsi que sur le sentier reliant la rue des Chauvaux à celle des Eglantiers.

Au centre Socioculturel, tout d'abord le remplacement d'un four, d'un bloc de cuisson, d'un lave-vaisselle et la pose d'une centrale de nettoyage, d'un congélateur inox. L'ancien équipement datant de 1995 devenu obsolète donnait quelques signes de fatigue. De nombreux utilisateurs se plaignaient également de la mauvaise acoustique. Conseillés par un bureau d'études spécialisé, nous avons opté pour la pose de panneaux sur les murs et plafonds de la petite salle et de l'espace sous la mezzanine de la grande salle. Les résultats obtenus semblent plus que satisfaisants. Les enfants du périscolaire ...ainsi que l'encadrement, en ont été les premiers bénéficiaires.

Dès les premiers jours des congés scolaires est prévue l'amélioration énergétique du bâtiment Mairie – Ecole. Les travaux se dérouleront en deux étapes. Charpente, isolation et menuiseries pendant les vacances d'été, puis les améliorations prévues au niveau des salles de classe attendront les vacances d'automne.

Enfin, l'aménagement du Chemin des Dames, depuis le Petit Moulin jusqu'à la rue de Verdun, devrait démarrer au cours du second semestre. Promis aux riverains depuis plusieurs années, il nous a paru judicieux d'attendre la fin de la construction des bâtiments sur le site de l'ancienne clouterie pour le réaliser.

Vous trouverez les plans de financement correspondants faisant état des subventions sollicitées et obtenues page 5.

La lecture du compte administratif 2018 ainsi que du budget 2019 page 4 laisse apparaître des finances saines malgré les restrictions budgétaires engendrées par des baisses conséquentes des dotations de l'état depuis 2012.

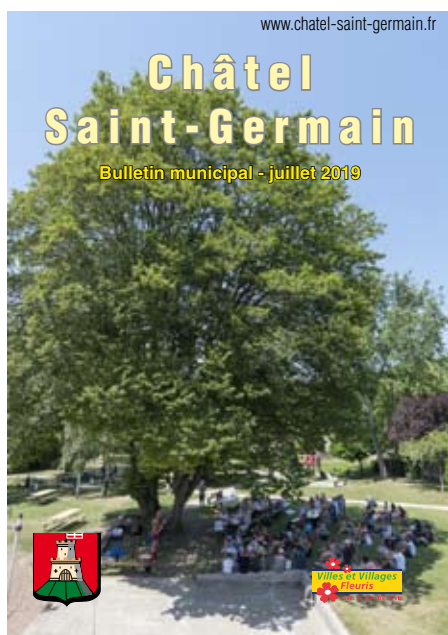
Le volet environnemental bénéficie également de notre investissement assidu. Il serait judicieux que tous les propriétaires de chiens nous facilitent la tâche à ce niveau. La belle campagne orchestrée par la commission jeune ; **“les trottoirs ne sont pas des crottoirs”**, est loin d'avoir sensibilisé la totalité des personnes concernées. Je rappelle que des sacs destinés à ramasser les déjections canines sont depuis de nombreuses années, disponibles GRATUITEMENT en mairie où il suffit de les demander.

Enfin, le parcours de ce bulletin vous prouvera une nouvelle fois, la qualité de l'animation festive, culturelle ou sportive de notre beau village.

Bonne lecture et bonnes vacances !

R.MARCHAL

Délibérations du conseil



Dimanche 30 juin.
Châtel en fête

Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71

mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr

Directeur de la publication :
Robert Marchal

Comité de rédaction :

Commission communication

Photos : Commission communication

Denis Fogelgesang

Michel Harrburger

Les articles des associations sont rédigés par les
associations

Imprimerie : Reprographic

Fibre optique

La fibre optique arrive dans la commune.
Vous avez pu apercevoir des personnes
tirer des câbles dans les réseaux
souterrains de la localité.

Afin de répondre aux nombreuses
questions que vous vous posez, une
réunion publique se tiendra au centre
socioculturel **le 3 octobre 2019 à 18 h.**
Les personnes compétentes de la société
Orange ainsi que les services de la
Métropole seront présents pour répondre
à vos attentes.

Une communication sera faite aux
habitants par Metz-Métropole.

Mardi 29 janvier 2019

- 1 : Metz Métropole – approbation des statuts
- 2 : Centre socioculturel – Travaux correction
acoustique
- 3 : Cession de terrains Etat (PC de Guise)
- 4 : Sinistre rue de Cléry
- 5 : Demande de subvention A.C.D.A.P
- 6 : Délégations consenties au Maire
- 7 : Divers - informations

Mardi 2 avril 2019

- 1 - Compte administratif 2018
- 2 - Compte de gestion 2018
- 3 - Affectation du résultat 2018
- 4 – Fixation des taux des trois taxes directes locales
- 5 – Vote du budget primitif 2019
- 6 – Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor
- 7 – Metz Métropole – Transfert de propriété des voiries et des
espaces publics
- 8 – Recensement de la population – rémunération des agents
recenseurs
- 9 – Bibliothèque – demandes de subventions
- 10 – Délégations consenties au Maire
- 11 – Divers – informations.

Mardi 28 mai 2019

- 1 - Metz Métropole – Fonds de concours – convention
d'attribution
- 2 - Travaux d'amélioration énergétique du bâtiment mairie-école
- 3 - Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2019
- 4 – Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- 5 – Crédits scolaires 2019
- 6 – Subventions Associations
- 7 – Délégations consenties au Maire
- 8 – Divers – informations.

Mardi 2 juillet 2019

- 1 - Metz Metropole - Avis sur le projet de Plan de Déplacements
Urbains
- 2 - Contrat d'apprentissage
- 3 - Demande de subvention - bibliothèque
- 4 - Délégations consenties au Maire

Compte administratif 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 119 546,84€
Recettes	1 422 789,32 €
Résultat reporté (excédent 2017)	214 583,19 €
Soit un résultat 2018 (excédent)	517 825,67€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	447 137,76€
Recettes	328 116,52€
Résultat reporté (excédent 2017)	209 852,20€
Soit un résultat 2018 (excédent)	90 830,96€

Restes à réaliser : Travaux prévus et non effectués en 2018 et subventions promises en 2018 et non encaissées

Dépenses	368 548,28€
Recettes	51 459,00€

Soit en tenant compte des restes à réaliser, un besoin de financement de 226 258,32€
L'excédent de fonctionnement se trouve affecté de la façon suivante :

Section d'investissement	226 258,32€
Report à nouveau en fonctionnement	291 567,35€

Budget primitif 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Charges à caractère général	383 500,00€
Charges de personnel	661 000,00€
FPIC Fonds national de péréquation	7 000,00€
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS, subventions aux associations)	118 700,00€
Charges financières (intérêts des emprunts)	45 500,00€
Autofinancement des investissements	256 805,35€
Opérations d'ordre entre sections	34 048,35€
TOTAL	1 506 553,35€

Recettes

Produits des services	124 700,00€
Taxes, dotations et compensations	717 731,00€
Dotations (Etat et CAF)	274 807,00€
Produits d'exploitation	61 000,00€
Produits exceptionnels	2 700,00€
Opérations d'ordre entre sections	34 048,35€
Excédent 2018 reporté	291 567,35€

TOTAL 1 506 553,35€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement d'emprunts	147 000,00€
Remboursement de cautions	1 500,00€
Attribution de compensation inversée ((Versement à Metz Métropole (Compétence voirie transférée depuis le 01/01/2018))	50 000,00€
Travaux	276 953,35€
Reste à réaliser	368 548,28€

TOTAL 844 001,63€

Recettes

FCTVA et TA	20 000,00€
(Fonds de compensation TVA + taxe d'aménagement)	

Dépôts et cautionnements	1 500,00€
Subventions	197 148,00€
Autofinancement	256 805,35€
virement de la section de fonctionnement	
Excédent de fonctionnement reporté	226 258,32€
Excédent d'investissement reporté	90 830,96€
Reste à réaliser (subventions 2018 non encaissées)	51 459,00 €

TOTAL 844 001,63€

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS SOLLICITEES PUIS OBTENUES - TRAVAUX 2019

Centre socioculturel (travaux terminés)

Cuisine : remplacement d'un four, d'un bloc de cuisson, d'un lave vaisselle. Pose d'une centrale de nettoyage, d'un congélateur inox, d'une table inox .

Montant réel des travaux et fournitures : 23 540,40€ TTC

Fonds propres de la commune

19 678,83€

FCTVA récupérable en 2021

3 861,57€

TOTAL

23 540,40€

Correction acoustique : Petite salle + espace sous mezzanine de la grande salle

Montant réel des travaux : 44 804,38€ TTC y compris l'étude technique réalisée par un bureau d'étude spécialisé

Fonds propres de la commune

37 454,67€

FCTVA récupérable en 2021

7 349,71€

TOTAL

44 804,38€

La région, sollicitée, a considéré qu'il s'agissait de gros entretiens et que ces travaux n'étaient pas éligibles.

Tapis d'enrobés sur des espaces non transférés à METZ METROPOLE (cour de l'ancienne école élémentaire des Chauvaux et sentier reliant la rue des Chauvaux à la rue des Eglantiers)

Montant réel des travaux et fournitures : 71 223,68€ TTC

Fonds propres de la commune

59 539,33€

FCTVA récupérable en 2021

11 684,35€

TOTAL

71 223,68€

Travaux d'amélioration énergétique du bâtiment Mairie-Ecole :

Montant estimé : 144 000€ TTC

DETR (Etat) Subvention promise

30 000€

Metz Métropole : Fonds de concours

45 000€

Fonds propres de la commune

45 378€

FCTVA récupérable en 2021:

23 622€

TOTAL

144 000€

Chemin des Dames

Nous avons différé l'aménagement du Chemin des Dames depuis plusieurs années en faisant la promesse aux riverains de réaliser ces travaux dès la fin de la construction des bâtiments de la Clouterie. Or depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence voirie a été transférée à **Metz Métropole**. Nous avons donc sollicité celle-ci afin que notre promesse soit tenue. Les travaux sont programmés pour cette année. La dissimulation des réseaux secs ainsi que l'éclairage public restent à la charge financière de la commune. Nous avons sollicité et obtenu une subvention de 12 000 € de l'URM. Le tapis d'enrobés et le réseau d'eau pluviale ne sont pas un cadeau de la Métropole. Chaque commune participe annuellement, de façon forfaitaire, à l'abondement du budget voirie de la Métropole.

REMARQUES

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA : Remboursement de 16,404 % du montant TTC, 2 ans

après le paiement des factures. Rappel : le montant de la TVA représente 16,667 % du montant TTC

Fonds de concours de Metz Métropole : Aide financière consentie aux communes de la métropole au profit de certains investissements. Enveloppe de **100 000 €** par commune, quelle que soit sa taille, sur la période 2017-2020, à raison d'un projet par an. MM attribue 50% du reste à charge de la commune au niveau du plan de financement (à partir des subventions sollicitées). La participation communale doit représenter au minimum 20 % du montant HT. La commune doit également annoncer publiquement l'existence du fonds de concours de Metz Métropole.

Département AMITER : L'Aide Mosellane à l'Investissement du TERritoire prévoyait l'octroi de subventions pour deux projets par commune sur la période 2015-2020. Nous en avons bénéficié l'an dernier (éclairage de deux courts de tennis et école maternelle La Souris Verte)

Dossier L5

Châtel-St-Germain

A compter du 2 septembre 2019, la LIANE L5 sera simplifiée afin de gagner en régularité et en fréquence. Ainsi, les communes de Châtel-St-Germain, Jussy-St-Ruffine, Lessy et Moulins Prévile verront leur offre de transport modifiée.

CHÂTEL ST-GERMAIN :

Actuellement, sur l'antenne de la LIANE 5, **L5C**, vous disposez de :

- 29 bus par jour du lundi au vendredi,
- 20 bus le samedi,
- aucun bus les dimanches et jours fériés.

Avec la nouvelle Navette N87 qui sera en correspondance avec la LIANE L5 à Maison Neuve et dont l'itinéraire change, vous disposerez de :

- 62 bus (dont 8 en transport sur réservation) du lundi au samedi,
- 14 bus les dimanches et jours fériés, tous sur réservation préalable.

La Navette N87, effectuera son terminus à Maison Neuve où vous pourrez faire correspondance avec la LIANE L5.

Un parking de délestage sera aménagé sur ce nouveau pôle d'échanges.

POUR RÉSERVER VOTRE TRAJET SUR RÉSERVATION :

1. **Inscrivez-vous gratuitement au service de réservation** : par téléphone : 0 800 00 29 38 (Service et appel gratuits) ■ Par Internet : lemet.fr ■ sur l'application LE MET' À LA DEMANDE.
2. **Réservez votre voyage** : par téléphone : 0 800 00 29 38 (Service et appel gratuits) du lundi au samedi de 7h à 19h ■ Par Internet : lemet.fr ■ sur l'application LE MET' À LA DEMANDE. Réservations la veille avant 19h ou le jour même jusqu'à 2 heures avant le déplacement, si départ après 10h ■ Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
3. **Présentez-vous à l'arrêt** 5 minutes avant l'heure de passage prévue.
4. **Modifiez ou annulez votre trajet** : par téléphone, internet ou sur l'application LE MET' À LA DEMANDE - la veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h - 2 heures avant le départ pour les trajets après 10h - le samedi pour le lundi.

Nous vous joignons les changements de la rentrée concernant la ligne 5 transmis par Metz Métropole !

Différents travaux sont encours depuis Le Ban-Saint-Martin sur les feux tricolores pour aménager le système de priorité aux Bus (GERTRUDE).

A Rozérieulles, l'arrêt Maison Neuve est aménagé en pôle d'échange et sera le terminus de la ligne 5.

Quelques places de parking de délestage y seront créées.

Un aménagement va être créé à Châtel, après la pisciculture au niveau de la zone de captage des eaux, pour que les navettes mises en place dès la rentrée de septembre puissent faire demi-tour.

Le haut du village sera à nouveau desservi par les transports en commun puisque le premier arrêt sera matérialisé provisoirement au niveau du 104/106 rue de Verdun. Par souci de sécurité il n'y aura pas d'autre arrêt avant ceux qui existent déjà, "lavoir", "Cléry", "Chahury" et "Chemin des Dames".

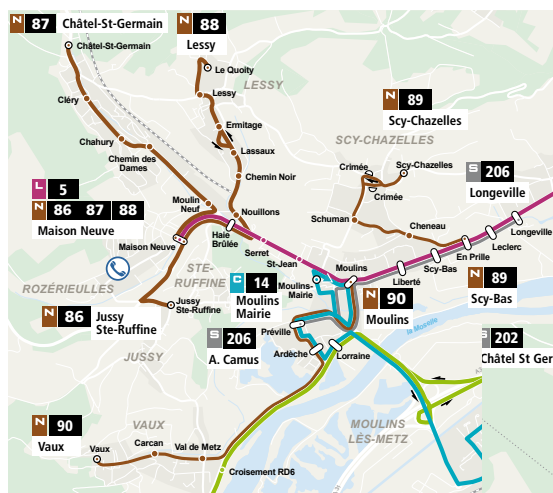
Afin de faciliter le trajet à pieds jusqu'au **LIDL** un nouvel arrêt dénommé "Moulin Neuf" sera proposé au bout de la route de Briey.

Les navettes qui desserviront le village iront ou repartiront toutes du pôle d'échange de Rozérieulles. Malgré toutes les interventions verbales, ou par courrier du conseil municipal, la demande de ne pas aller « à contre sens de circulation » des flux naturels de circulation jusqu'à Rozérieulles et de s'arrêter à l'arrêt Haie Brûlée n'a pas été prise en considération. Les temps de transport en seront allongés.

La demande de faire passer des bus par l'autoroute ou par le boulevard Saint-Symphorien n'a pas été prise en compte non plus.

Pas de changement par contre pour le bus desservant le collège, il continuera à passer rue du 18 Novembre et conservera l'arrêt Mairie et autres arrêts identiques à ceux de l'année scolaire écoulée.

lemet.fr 0 800 00 29 38 service & appel gratuits



Inauguration de l'éclairage au SCL Tennis...

C'est en présence de **Mme Bernadette Lapaque** conseillère départementale, de **M. Robert Marchal**, maire, **Jean Marc Devin**, président du club, ainsi que de nombreux sympathisants que l'éclairage extérieur et la réfection du grillage sur 3 courts furent inaugurés le samedi 22 juin 2019. Pour rappel les travaux d'un montant de **42 000 € TTC** ont été subventionnés à hauteur de **10 000 €** par le conseil départemental.



...et des travaux de la «Souris Verte».

Le vendredi 28 juin en présence de **M. Jean François**, conseiller et vice-président départemental des coteaux de Moselle, de **M. Robert Marchal**, maire, accompagné d'élus de la municipalité, a eu lieu l'inauguration de la fin des travaux à l'école maternelle «**la souris verte**». Ces travaux pour un montant de **250 800 € TTC** ont été subventionnés par la **CAF, L'Etat, le Conseil départemental et Metz Métropole**. Le reste à charge de la commune s'élève à **87 000 €**.

Bruit, feux, divagation, ordures ménagères

Ils sont souvent la source de différends inutiles entre voisins. Rappelons d'abord à l'évidence que tout comme nous existons en tant que voisin, nos voisins existent aussi. Acceptons aussi pour notre voisin, comme pour nous, qu'il peut arriver que certains travaux exceptionnels et ponctuels sortent de la réglementation à respecter. Il peut suffire d'en informer notre voisin.

Ces deux repères étant posés, la réglementation concernant les bruits de voisinage trouve ses bases actuelles dans la loi bruit de 1992, le code de santé publique (art.L1.L2 et r482 et suivants). Le code des collectivités territoriales (art L2212.2 et suivants). Cette réglementation s'applique à travers des arrêtés préfectoraux ou municipaux. En ce qui concerne la commune de Châtel-Saint-Germain c'est l'arrêté municipal du 16 mai 2000 qui s'applique.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des

particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30, les samedis de 8 h à 12 h de 14 h à 18 h

tolérés les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Divagation

Il est également rappelé que la divagation des animaux domestiques est interdite sur la voie publique et que, malgré les différents rappels, la propreté du domaine public ne semble pas être l'affaire de tous. Il est rappelé que des sachets sont disponibles gratuitement en mairie. Pour tout arrêté, les infractions constatées feront l'objet de procès-verbaux adressés au Procureur

de la république. Mais le maintien de bonnes relations de voisinage est sans doute nettement plus important.

Brûlage

D'une manière générale, la pratique du brûlage des ordures ménagères à l'air libre est interdite. Ce principe est énoncé dans l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, édicté par le préfet.

Il convient de préciser que les déchets verts produits par les ménages (issus de la tonte de pelouse, de la taille d'arbres et d'arbustes...) sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est une source importante d'émission de substances polluantes. Il peut également être à l'origine de troubles de voisinage en générant odeurs et fumées. En outre, il représente un risque en matière de propagation d'incendie. Ces ordures doivent donc être déposées en déchetterie.

Théâtre : Les fugueuses par la compagnie « La Chimère »

La municipalité de Châtel-St-Germain a proposé au centre socioculturel le 5 avril «**Les Fugueuses**» de **Pierre Palmade et Christophe Duthuron** par la compagnie «**La Chimère**» avec une mise en scène de **Didier Benini** et comme actrices : **Marie Rouch et Agnès Benini**. C'est l'histoire de 2 femmes, l'une qui fuit sa maison de retraite... l'autre sa famille. Nos deux fugueuses, Margot et Claude vont prendre la route ensemble et apprendre à se connaître et s'apprécier. Les nombreux spectateurs ont aimé l'humour, les coups bas et les situations cocasses qui se succèdent dans cette comédie. Ils ont longuement applaudi la performance des deux comédiennes qui ont brillamment interprété leurs rôles.



Le Souvenir Français à l'école du centre



Le 6 juin (jour du 75e anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie) trois membres de l'association du Souvenir Français de Châtel-St-Germain : **M. et Mme Balosso et Mme Weisdorf**, sont venus dans la classe de CM1-CM2 de M. Mayer, à l'école du centre. Après la visite organisée par le Souvenir Français le 17 mai, au musée de la guerre de 1870 à Gravelotte pour 2 classes, l'une de Lessy

et l'autre de Châtel, les élèves avaient été invités par leurs professeurs à rédiger un compte-rendu de cette visite.

L'élève **Noah Bijou-Vincent** a écrit le compte-rendu le plus complet, qu'il a lu devant ses camarades. Il a été récompensé pour son travail par un livre : «**Une famille française à travers les combats pour la patrie et la liberté, de 1792 à nos jours**».

Commémoration du 8 mai 1945

A l'initiative des municipalités de Châtel Saint Germain et Lessy la commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu respectivement aux Monuments aux morts de Châtel et de Lessy.



Marche populaire « la Châteloise » dimanche 1er septembre Expo-photo-Nature » samedi 31 août & dimanche 1er septembre.

Dimanche 1er septembre 2019, **la municipalité de Châtel-St-Germain** organise comme chaque année, avec le concours du **Club Vosgien** (section de Metz), la traditionnelle marche populaire et familiale « **La Châteloise** ». En 2018, 400 marcheurs étaient au rendez-vous !

Cette année neuf parcours balisés (par des flèches marquées du logo d'un animal et d'un rond de couleur) seront proposés sur des circuits variables de 6 à 17 km, au rythme de chacun. Le plus long, celui des fermes (17 km), aura un point de ravitaillement à mi-parcours.

L'inscription sera de 2€ par adulte et gratuite pour les enfants.

Départs et inscriptions auront lieu entre 8h et 14h dans la grande salle du centre socioculturel, face à la mairie, 6 rue Jeanne d'Arc. A partir de 11h30, une restauration (« **l'assiette du marcheur** ») et des boissons seront proposées dans le parc ou dans la grande salle, selon la météo, par le comité d'animation de la commune.

Cette marche est jumelée avec **une expo-photo-nature : le samedi après-midi 31 août, de 14h à 18h, puis le dimanche, de 10h à 18h, au Centre socioculturel**. Seront présentées les expositions de 3 photographes du club « **Photo-Passion** » de Moulins-lès-Metz, sur le thème de la Nature et de sa nécessaire protection...

Pour Isabelle Grun, infirmière, la photographie est devenue depuis 2016 une véritable passion, lui permettant de figer un moment, une rencontre, que ce soit près de chez elle ou à l'autre bout du monde. Elle y croise ses sujets dans leur habitat naturel et, à chacune de ses rencontres, la même pensée lui vient : Que la nature est belle ! c'est le titre de sa jolie exposition.

René Rouyer, enseignant, nous présente une expo intitulée : A quatre ailes. Il met en valeur la faune et la flore. Il est très attaché à la région Lorraine qui regorge de milieux naturels très variés, dans lesquels on peut trouver des petits trésors tels que les orchidées sauvages, une grande variété d'insectes mais aussi des mammifères. Ses photos sont principalement réalisées dans une zone entre Nancy, Toul et Metz, en billebaude la majorité du temps, pour essayer de surprendre mammifères ou oiseaux. Il tente d'isoler et de sublimer les sujets qu'il rencontre en prenant soin d'éviter leur dérangement, avec un impact minimum sur l'environnement.

Jean-Luc Nyga nous propose sa vision de l'Islande. Après une vie professionnelle très intense, la retraite lui a permis de trouver le temps de se consacrer à sa passion, la photographie. Il s'efforce d'exprimer par l'image les émotions ressenties au cours de ses voyages. Il a vécu une expérience très enrichissante dans cet extraordinaire pays qu'est l'Islande, où il s'est rendu à deux reprises. Ses images, pour la plupart, présentent des paysages qu'il construit dès la prise de vue, en moyen format numérique ou en 24x36. Il les travaille ensuite sur son écran et les imprime lui-même sur des papiers « Beaux-Arts ».

Des exemples de photos des trois exposants sont exposés en juillet-août sur le site de la commune : www.chatel-saint-germain.fr





Les différents jeux de cartes (tarot, belote, skat) ainsi que le scrabble, organisés par le CCAS regroupaient chaque vendredi de 14h à 18h une vingtaine de participants. La dernière après midi récréative du 5 juillet s'est terminée par un buffet amical. La reprise

est prévue le vendredi 30 août à 14h.

Les personnes souhaitant participer à ces activités seront les bienvenues. Prendre contact auprès de **Gilbert Schmitt : 06 81 19 45 34**

Départ à la souris verte

La municipalité a tenu à remercier les enseignants et tout le personnel scolaire et périscolaire pour leur implication dans les déménagements successifs de l'école maternelle.

En cette fin d'année scolaire une enseignante quitte l'école maternelle, en effet **Mme PEREK** avait été nommée pour une ouverture de classe provisoire. Cette classe ayant été confirmée pour la rentrée prochaine, **Mme PAGNANI**, victime il y a quelques années de la fermeture de cette même classe, s'est vue réattribuer ce poste.

Les enfants regretteront également **Murielle CALPETARD** qui après une année partagée à la maternelle et au périscolaire a décidé de reprendre ses études. Elle sera remplacée par **Bérénice LANG** qui fera un apprentissage en alternance pour préparer un CAP Petite Enfance.



Anniversaire



Le Maire Robert Marchal et Chantal Pallez 1ère adjointe sont allés souhaiter un joyeux anniversaire à **Mme Paulette Stoecklin** à l'occasion de ses 90 ans .

Boîte à livres

A l'initiative des employés communaux, la boîte à livres, c'est tout simple et c'est gratuit !

Vous pouvez déposer ou échanger des livres tout public de manière libre et gratuite afin de leur offrir une seconde vie et de les faire voyager.



Quelques conseils

Je dépose un livre. Tous les livres sont les bienvenus (roman, BD, essai, poésie,...) pourvu qu'ils soient en suffisamment bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti (n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants).

Cette boîte à livres est une initiative gratuite et participative de la commune pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture, elle est fondée sur le civisme et le partage, prenez en soin (refermez bien les portes).

Les livres doivent être en bon état pour être lus (la Boîte à livres n'est pas une poubelle !). N'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, adultes et enfants, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti ! Ne déposez pas non plus de livres dégradants pour la personne humaine.

La Mairie se réserve le droit d'enlever de la Boîte à Livres tout document susceptible de ne pas y avoir sa place.

Activités du périscolaire

Dès le 2 Mai, les enfants de l'école élémentaire et leurs animateurs ont apprécié le confort apporté par les travaux d'isolation phonique dans la salle de restauration. Un nouveau plafond avec des luminaires à led et des panneaux sur les murs ont été posés pendant les vacances scolaires de printemps.



Tout au long de l'année les animateurs de Châtel ont proposé des activités pédagogiques pendant les temps de périscolaire de la semaine et du mercredi.



Fabrication de Petits Loups



Nemo le poussin est né au périscolaire de la maternelle



Promenade découverte de la forêt un mercredi...

Concert du Nouvel An



Afin d'honorer la nouvelle année, la municipalité a convié les Châtelois à un concert animé par le **BIG BAND** de Woippy.

Dirigé par **Olivier JANSEN**, cette formation reconnue et appréciée, riche d'une vingtaine de musiciens, a proposé une suite de morceaux du répertoire de **RADIOHEAD**, le mythique groupe anglais.

Les arrangements musicaux proposés par le band ont permis au public de s'immerger dans le monde du jazz.

Repas des Aînés 2019



Gastronomie, musique et danse. Voilà un cocktail qui est de nature à transformer un après-midi maussade en une journée de fête. Mais c'est surtout la bonne humeur des convives qui concourt largement à la réussite de cette journée. Le rendez-vous est pris pour l'édition 2020.

Vide-greniers 2019

Rendez-vous incontournable des chineurs de la grande région messine, le vide grenier 2019 s'est déroulé dans la bonne humeur notamment grâce à la participation remarquée des associations. Très actifs tout au long de cette longue journée, les bénévoles identifiables grâce à leur T-shirt vert, ne se sont pas arrêtés aux premières gouttes de pluie qui ont marqué la fin de l'après-midi.

Grand merci à tous pour cet engagement qui les honore.





Sortie scolaire à Neufchef et Uckange

Chaque année, en fin d'année scolaire, l'école élémentaire fait une visite culturelle dans des sites remarquables de notre département. Le 20 juin, les élèves de l'école du centre ont visité les galeries de l'écomusée des mines de fer de Lorraine à Neufchef (près de Hayange). Puis ils sont allés voir le haut-fourneau U4 d'Uckange (le dernier des 6 hauts-fourneaux de l'usine à fonte, fermée il y a 20 ans) et son « Jardin des traces ». Certains élèves ont porté à l'occasion le casque avec visière et le manteau ignifugé des sidérurgistes du haut-fourneau.

La classe de CE1-CE2 de Châtel rencontre ses correspondants de Jouy-aux-Arches



Les élèves de CE1-CE2 de la classe de Mme Terrier ont rencontré leurs correspondants à Jouy-aux-Arches le jeudi 6 juin. Auparavant, les élèves de la classe de Mme Henriot de Jouy étaient venus les voir le 18 mars.

Au programme à Jouy : un rallye dans les rues du village à la découverte du patrimoine local (bassin romain, aqueduc, église, monument aux morts) ; puis un repas tiré du sac au centre socioculturel ; la lecture d'un album sur le cirque et des arts visuels sur le même thème. Ils ont terminé par un goûter offert par leurs correspondants avant de reprendre le car.



Deux écoles à la découverte du musée de Gravelotte

Vendredi 17 mai, les élèves de **CE2, CM1 et CM2 des classes de Lessy et de Châtel-Saint-Germain**, accompagnés de leurs professeurs, **MM. Bouton et Mayer**, ont visité le musée de Gravelotte consacré à la guerre de 1870 et à l'annexion. Ce sont les associations du **Souvenir Français de Lessy et de Châtel-St-Germain** qui ont financé cette sortie. Leur objectif est de conserver, auprès des jeunes générations, la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France.

Un animateur a fait découvrir une partie des collections du musée, les casques, les uniformes, les armes... et a bien expliqué les causes et les conséquences de la guerre de 1870. Un autre groupe a exploité des photographies de la fin de 19^{ème} siècle et a écrit, en allemand, avec un porte-plume.

Cette sortie a été riche en informations et a passionné les élèves qui savent désormais ce que signifie l'expression : « **Ça tombe comme à Gravelotte !** »



Les enfants de «la souris verte» ont défilé dans les rues du village à l'occasion du Carnaval et se sont régalez des beignets confectionnés par les parents.



L'ENFANT-PHARE à l'école maternelle « La Souris Verte »

Les 2 classes de l'école maternelle « **La Souris Verte** » de Châtel ont participé cette année à un projet pédagogique d'éveil musical, intitulé « **Pierre et le loup** », autour du célèbre conte musical de Serge Prokofiev. Ce projet avait été rédigé par **Mme Bodlener**, la directrice. Dans ce cadre, deux professeurs de musique de l'association **L'ENFANT-PHARE** sont intervenus dans les 2 classes, pour faire découvrir aux enfants les instruments utilisés dans « Pierre et le loup ». Fin février, la première séance a été consacrée à la famille d'instruments des « bois » : clarinette, flûte et basson, présentés et joués par **Claire Marchal**. La 2^e séance, début mars a été menée par **Arnaud Marchal**, qui a présenté la famille des « cuivres » : cor, trompette... et celle des percussions : timbales, grosse caisse... Tous les élèves ont essayé les différents instruments. Les professeurs leur ont aussi proposé des jeux d'écoute et de reconnaissance des instruments autour de différents thèmes de « Pierre et le loup ». Voilà donc une œuvre qui restera encore longtemps au « hit parade » des contes musicaux les plus écoutés en maternelle.

Projet tennis à la “souris verte”

Les élèves se sont engagés avec ferveur dans le projet tennis mené par **M. Hoberdon** les mardis et jeudis matins. Vivement l'année prochaine qu'il soit reconduit !

Après la lecture offerte de l'album kamishibai «**le lapin de printemps**», à la bibliothèque municipale, les enfants ont farfouillé dans l'école pour trouver les œufs en chocolat. Cette quête était super rigolote !



Rencontres sportives CM1 CM2 de M. Mayer

Les élèves du CM1-CM2 de M. Mayer ont gagné une coupe lors de la rencontre de badminton organisée par l'U.S.E.P. au gymnase de Châtel en mars.

Le 17 juin, lors des rencontres U.S.E.P. de mini-hand au stade de Novéant-Sur-Moselle, les élèves de **CM1-CM2** se sont classés 3e sur une dizaine de classes.



Atelier origami

Les adhérentes de la section cartonnage de l'Atelier Châtelois ont animé à la demande des enseignantes un atelier Origami à l'école maternelle. Ainsi elles ont aidé les enfants à réaliser chat, chien, coccinelle, grenouille.... Ce fut pour les dames du cartonnage un bon moment partagé avec les petits.

A renouveler.



Fête des écoles et barbecue de l'Association des Parents



Le 15 juin a eu lieu la traditionnelle fête des écoles qui réunit les élèves de l'élémentaire et de la maternelle. Cette fête est organisée par l'Association des Parents. Son président, M. Olivier Jungels, a présenté la fête et évoqué les actions de l'association. Elle a par exemple cofinancé avec la commune le « Projet Cirque » que le cirque Eole a mené avec les élèves de l'école du centre en 7 séances. Cet entraînement a donné un spectacle varié et novateur, avec une succession de numéros de jonglages et d'équilibre : assiettes chinoises, foulards, boules chinoises, rouleaux américains, bâtons du diable et diabolos. Il y a eu également un numéro de gymnastique acrobatique sur le thème de James Bond par les CM1-CM2, entraînés par l'animateur sportif, Laurent Bourhoven. Les élèves de maternelle menés par la directrice, Mme Bodlenner, ont chanté et dansé sur la scène et la chorale de l'école dirigée par Mme Ollivier a interprété des chants. Tous les élèves et leurs professeurs ont été vivement applaudis par le public.

Le soleil s'est ensuite invité à la fête, pour le plaisir de

la joyeuse équipe de l'association de parents qui a oeuvré pour servir plus de 200 personnes ! Leur barbecue fut un succès !

Un grand merci donc aux parents qui se sont investis dans la bonne humeur pour la réussite de cette belle fête.



Festival d'expression des écoles 2019

Le 16 mai, le festival d'expression a réuni des écoles élémentaires et maternelles du secteur au centre socioculturel de Châtel-St-Germain.

Cela fait une vingtaine d'années que cette manifestation permet aux écoles participantes de travailler un répertoire de chants communs, puis

de se rencontrer au mois de mai pour les interpréter ensemble. Cette année, trois cents élèves environ y ont participé, venus des écoles de **Rozérieulles, Lessy, Châtel-Saint-Germain**. M. Mayer, directeur de l'école élémentaire de Châtel, a accueilli les différentes classes puis il a diffusé les accompagnements musicaux en playback. Les élèves ont chanté en commun et avec entrain : **« Les animaux du manège », puis « Do ré mi, la mélodie du bonheur »** ; les petits des maternelles

ont évoqué un animal curieux : **« C'est l'ornithorynque »**, et ils ont chanté : **« Il y a du brouhaha dans le potager »...**

Les grands des écoles élémentaires ont interprété **« La ballade Nord-irlandaise »**, **« Le funambule »**, **« Belle, embarquez »...**

A la fin du spectacle, une boisson et un goûter (offerts par la commune de Châtel) les ont récompensés pour leur belle prestation.



Audition de L'ENFANT-PHARE, école de musique et de danse

L'audition de **L'ENFANT-PHARE**, l'école de musique et de danse à Châtel-St-Germain, s'est déroulée dimanche **16 juin au centre socioculturel de Châtel-St-Germain**. La directrice, **Claire Marchal**, a présenté devant le public de parents d'élèves cette audition de fin d'année scolaire, fruit du travail des élèves avec leurs professeurs : **Claire Marchal** (clarinette), **Aude Kolleth** (piano et solfège), **Anne Brégeard** (danse), **Arnaud Marchal** (trompette, cor), **Thomas Serrier** (percussions) et **Benoît Güzik** (guitare). Elle a remercié la municipalité pour le prêt de la salle et la subvention accordée à l'association.

Les jeunes instrumentistes ont su dominer leur trac pour interpréter avec talent leurs morceaux choisis. Le spectacle a commencé et s'est terminé sur la scène avec les jeunes et gracieuses danseuses joliment costumées.

Un bon goûter a réuni élèves, parents et professeurs à l'issue de cette belle audition.



Démonstration d'instruments de musique aux élèves de l'école élémentaire

Le 1^{er} juillet, l'école de musique et de danse **L'Enfant-Phare** a présenté au centre socioculturel une démonstration d'instruments et de danse aux élèves des 3 classes de l'école élémentaire.

M. Francis Serrier, musicien et président de l'association, a expliqué aux élèves le fonctionnement d'une batterie. Puis **Claire Marchal**, directrice de l'Enfant-Phare, a présenté son instrument : la clarinette.

Aude Kolleth, professeur de piano, a raconté l'histoire de cet instrument puis elle a interprété un morceau avant de laisser la place à deux jeunes filles qui ont joué chacune un morceau. Ce fut ensuite le tour de **Benoît Guzick**, qui a présenté la guitare. Il a joué de son instrument et fait jouer aussi des élèves qui prennent déjà des cours de guitare. Enfin, **Anne Brégeard** a présenté son domaine, la danse. Des fillettes, élèves de son cours, sont montées sur scène pour danser en musique.

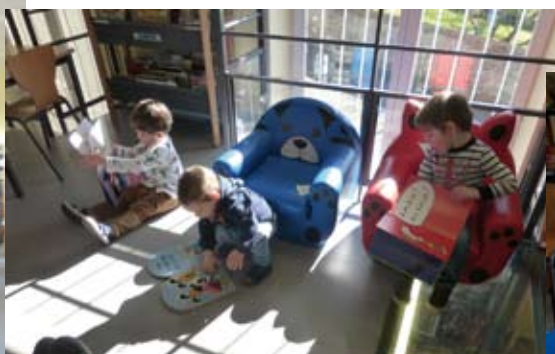
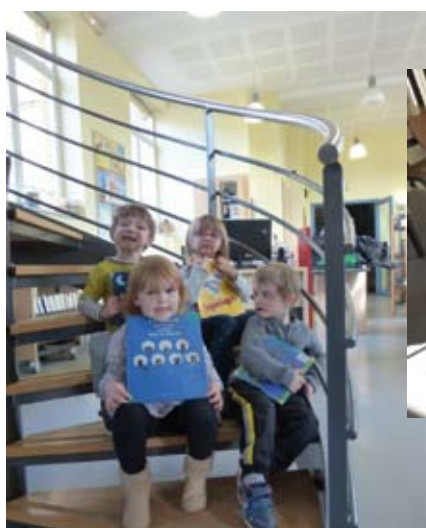
Des flyers de l'Enfant-Phare ont été distribués aux élèves, annonçant l'inscription aux cours proposés par l'Enfant-Phare à la rentrée, **mercredi 11 septembre**, de 17 à 19 h, dans la salle de musique du centre socioculturel.



La bibliothèque municipale propose régulièrement des animations gratuites et ouvertes à tous. Elle accueille également des groupes (scolaires, IME, micro-crèche.) Pour être informés des dates des prochaines animations, vous pouvez consulter le site Internet de la commune, <http://www.chatel-saint-germain.fr/>



Ateliers bricolage, pour les enfants à partir de 7 ans



Accueil des enfants de la micro-crèche



Les maternelles à la bibliothèque





Classe de Mme Ollivier – CP/CE1



Goûter gourmand et équitable avec Artisans du Monde

Le 18 mars, la bibliothèque a invité les enfants du péricolaire à un goûter équitable animé par Artisan du Monde. Par le biais du chocolat, les 23 enfants présents ont pu comprendre l'impact du commerce équitable sur le producteur en France et partout dans le monde. Ils ont ensuite échangé avec les bénévoles de l'association et posé des questions.

C'est quoi un produit équitable ? Le commerce équitable, ça existe en France ? Les producteurs

vont-ils réellement bénéficier de mon achat ?

La séance s'est terminée par une dégustation de chocolat, de biscuits et de jus d'orange issus du commerce équitable.



**Artisans
du Monde**
Pour un commerce
équitable



12ème édition des InsoLivres – Rallye enquête Un concert tragique, proposé par Jeux & Compagnie



La 12e édition des InsoLivres, qui s'est déroulée du 1er au 30 juin 2019, était consacrée cette année à l'espionnage, en écho à l'exposition Espions, prévue au Musée de Gravelotte. A cette occasion, la bibliothèque a proposé le samedi 15 juin, un rallye-enquête. Les équipes composées d'adultes et d'enfants se sont déplacées à travers le village pour mener l'enquête, confondre le coupable et expliquer son mode opératoire.

Centre de loisirs de Châtel - été 2019



Du 8 au 26 juillet **109 enfants** participent au centre de loisirs de Châtel. Pour les deux premières semaines, 20 petits de 3 à 6 ans, 34 enfants de 6 à 11 et 16 ados profitent des animations mises en place par **Laurent Bourhoven , Aurélie Souchon et leur équipe.**

Accueil des nouveaux habitants



Pour leur souhaiter la bienvenue le conseil municipal a invité les nouveaux habitants le vendredi 15 mars à 18h30 dans la grande salle du centre socioculturel à une rencontre avec les élus municipaux et les présidents d'association. Cette rencontre fut l'occasion de leur présenter la commune, les services, et d'avoir un contact avec les élus et les responsables de la vie associative. Le verre de l'amitié a clôturé cette soirée.



L'année scolaire s'achève pour les enfants Châtelois, mais elle continue encore un peu à la micro-crèche.

Depuis juin, une nouvelle activité est dorénavant proposée à nos **Châtelois** : la baby gym, encadrée par **M. KLEIN** Jérémie éducateur sportif à l'ESH Hagondange. La première séance s'est tenue à la micro-crèche et a ravi les enfants, les petits comme les plus grands. Les séances se tiendront de manière régulière tout au long de l'année afin d'assurer une continuité dans l'apprentissage.

Début juillet, les enfants ont eu la chance de visiter le Centre pédagogique de découverte de la nature de Woippy. Accompagnés de l'équipe de la micro-crèche et de quelques parents, ils ont été très attentifs aux explications de Julie, employée municipale. Nos Châtelois se sont ainsi familiarisés avec des chevaux, des moutons, des boucs ou encore des lapins au sein de la mini-ferme du centre, certains plus courageux que d'autres à l'idée de les approcher. Leur était ensuite proposée une activité jardinerie à l'intérieur d'une serre. Les enfants ont rempoté une petite plante, qu'ils ont été très fiers de rapporter chez eux. Cette belle matinée ensoleillée s'est terminée autour d'un pique-nique dans le parc du Pâtis à Woippy.

En septembre, six enfants de la micro-crèche feront leur première rentrée scolaire, et pour la plupart à l'école maternelle de « **La Souris Verte** ». Pour les préparer à ce grand chamboulement, ils ont eu l'opportunité de visiter leur école, avec au programme, jeux et initiation à quelques règles de discipline. Les Châtelois ont ainsi pu rencontrer l'équipe pédagogique de l'école, qui les accompagnera dans cette nouvelle aventure, ce qui facilitera sans aucun doute leur rentrée en septembre.

L'année n'est pas encore tout à fait terminée pour nos Châtelois, mais toute l'équipe de la micro-crèche vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances.



Châtel Multi-Sports souffle sa 5^{ème} bougie !

Les temps forts de ce dernier semestre ont été :



Le Goûter Chocolaté le 27 janvier 2019, le barbecue de la section badminton le vendredi 24 mai 2019 où **une tombola** sponsorisée par Fermotec a permis à 2 de nos jeunes badistes de gagner un massage au salon EKILISPHERE de Lessy.



La section **DANSE MODERN JAZZ** soutenue par **Karine GANTELET** a connu sa dernière saison et ne sera pas reconduite pour 2020. Bonne continuation à cette professeure pétillante et pleine de talent ! Les soirées d'essai du 10 janvier et du 07 mars pour l'activité **ULTIMATE FRISBEE** n'ont malheureusement pas connu le succès escompté pour pouvoir l'inscrire au panel de nos activités pour 2020...



L'Assemblée Générale du 05 juillet 2019 s'est tenue au caveau du centre socioculturel. Pour plus de convivialité le comité a invité les personnes présentes à une soirée pizza.

A compter du 16 septembre 2019 vous pourrez pratiquer au sein de l'association:

Le QI GONG dispensé par **Caroline TOUCHETTE** les lundis soirs de 20h à 21h15 ou les jeudis matins de 08h45 à 10h00. 30 licenciés la saison passée.

La GYM DOUCE le mardi de 8h30 à 9h30, avec **Laurent BOURHOVEN** au Gymnase et au Centre Socioculturel pendant la saison froide. Nombre de licenciés : 15.



Le JU JUTSU/SELF-DEFENSE a lieu quant à lui le mercredi de 18h30 à 20h00 au Gymnase, et le cours de **Geoffrey MULLER** compte 13 licenciés en 2019;

La GYM TONIQUE AERO LATINO a lieu le jeudi de 20h à 21h, animée par **Véronique KISSEL** au Gymnase et au Centre Socioculturel pendant la saison froide. Nombre de licenciés : 17

Le BADMINTON :

pour les plus jeunes de 6 à 12 ans les mardis soirs de 17h30 à 18h45; encadrement par **Laurent BOURHOVEN**.

pour les adolescents et adultes, des créneaux loisirs sont animés par **Audrey CLAUDON** avec le soutien de **Victor BLETZ** les mardis et vendredis de 19h30 à 21h30.

19 adultes et 19 enfants se sont inscrits en 2019



AGENDA de l'automne

Dimanche 1er Septembre : La Châteloise découverte des sentiers et exposition de photographies « Nature » (samedi après midi et dimanche).

Jeudi 3 Octobre : réunion publique sur l'arrivée de la fibre optique. 18 h centre socioculturel

Samedi et dimanche 12-13 Octobre : Exposition de peinture organisée par l'Atelier Châtelois

Jeudi 17 Octobre : repas dansant organisé pour les aînés proposé par le CCAS

Samedi 26 Octobre : Fête d'Halloween organisée par

l'Association de parents

Dimanche 10 Novembre : Bourse aux jouets organisée par l'Association de Parents

Vendredi 15 Novembre : Soirée Théâtre avec La Chimère

Samedi 23 Novembre : repas de l'US Châtel

Samedi 30 Novembre et dimanche 1er Décembre : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois

Vendredi 6 Décembre : soirée Téléthon Marche et Tartiflette

UNE SAISON DE TRANSITION



Nouveaux jeunes joueurs, éducateurs et parents réunis au stade



équipe U8-U9



équipe U13



Pause méridienne



vide-dressing du 3 février

Bilan mitigé pour les équipes Seniors

A l'euphorie de fin de saison dernière, suscitée par l'accession à l'échelon supérieur des deux équipes Seniors, a succédé un exercice bien plus délicat.

En effet, après un parcours mi-figue mi-raisin, l'équipe fanion a réussi néanmoins à atteindre son objectif et à se maintenir en **Régional 3 de la Ligue Grand Est**, tandis que les Seniors B, qui ont mal négocié plusieurs matches pourtant à leur portée, sont rétrogradés en **2^e Division de District**.

Les Vétérans, quant à eux, ont terminé en milieu de tableau lors des 2 phases de leur championnat.

Tournois de fin de saison

Deux tournois de sixte ont été organisés le dimanche 16 juin pour les Seniors (16 équipes) et le dimanche 23 juin pour les Vétérans (12 équipes, avec la victoire des Anciens du FC Metz)). Bénéficiant d'une météo particulièrement clémente, ils ont rencontré un réel succès et donné lieu à de belles rencontres disputées dans une ambiance festive.

Restructuration de l'Ecole de foot

Les équipes de jeunes ont pris part aux différents championnats, plateaux et tournois, tant en plein air qu'en futsal.

A l'issue de cette saison, une importante campagne de recrutement a été menée, en même temps qu'un renouvellement de l'encadrement. Un rassemblement réunissant nouveaux jeunes joueurs, éducateurs et parents a eu lieu au stade le mercredi 19 juin.

Le club devrait donc pouvoir étoffer sensiblement ses effectifs - avec notamment l'inscription de nombreuses filles- et constituer des équipes dans toutes les catégories d'âge de U6 à U15.

La reprise est prévue pour tous le mercredi 21 août (horaires précisés ultérieurement).

Contact : 06 12 15 85 56 // 06 18 99 01 11



Les participants au tournoi Seniors



Assemblée générale du 28 juin

Manifestations diverses

L'US Châtel a organisé le dimanche 3 février son 4^e vide-dressing qui a réuni une soixantaine d'exposants et a été très fréquenté tout au long de la journée.

Plusieurs membres du club ont en outre participé activement au traditionnel vide-greniers, ainsi qu'à la 2^e édition de « Châtel en Fête ».

Assemblée générale

Elle s'est tenue le vendredi 28 juin sous les frais ombrages du stade municipal. Elle a permis de dresser les bilans sportif, moral et financier de l'exercice écoulé, mais aussi d'évoquer les principales perspectives de la future saison que chacun espère sereine et couronnée de réussite à tous les niveaux.

Atelier Châtelois - Expo du lavoir 2019



Comme à son habitude l'Atelier Châtelois s'est offert les murs du lavoir de Châtel Saint Germain mis à disposition par la municipalité.

L'exposition s'est tenue les **18 et 19 mai de 15h à 18h30**.

Le samedi, en fin d'après-midi le vernissage offert et organisé par les membres de l'atelier a permis d'échanger nos impressions. L'atelier a été honoré par la présence de M. **Jean FRANCOIS** notre conseiller départemental.

Le public a pu découvrir les tableaux de **Brigitte DORON**, de **Margaux MORITZ**, de **Marc PIOVESANA**, d'**André et Marie-Noëlle TEPUS**, de **Ghyslaine WINCKLER**, de **Ghislaine ZIMMER**, sans oublier les vitraux de **Renée LECLERRE**.

Le dimanche 19 mai, cette manifestation s'est terminée dans la bonne humeur.

Quelques oeuvres ont trouvé acquéreurs, ce qui est une belle récompense pour les artistes.

Un grand merci à tous les acteurs de ce rendez-vous qui nous ont permis de mener à bien cette exposition.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine exposition les **12 et 13 octobre** au centre socioculturel de Châtel.

Nos activités sont suspendues pendant les vacances, elles reprendront début octobre.

Un rappel de nos activités :

cartonnage le lundi de 14h à 17h

dessin / peinture et vitrail le mardi de 14h30 à 16h30

dessin / peinture le mercredi de 20h30 à 22h30

Contact : André Tépous au 06 28 56 13 79

ou andre.tepus@laposte.net

Un panorama, au travers de photos, des activités du club de tennis sur le second semestre de la saison 2019.



Le trophée Jean Jung fin mars, début avril



Des équipes du club participent aux nombreux championnats : coupe mixte, coupe de Lorraine dames, raquettes FFT, séniors été



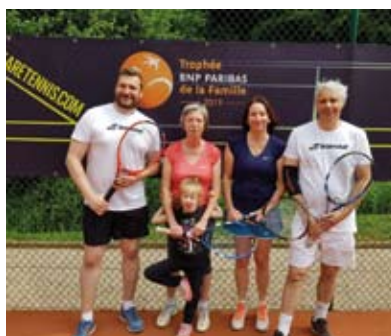
Les raquettes FFT dames



Le tournoi vétérans 45+ et 55+



Le tournoi interne



Le trophée de la famille



En juin, les jeunes ont fêté la fin de l'école de tennis par de petits matchs en pyramide selon leur niveau. Merci aux nombreux parents pour les salades et desserts apportés et aux petits cadeaux pour les enfants.

Le club fête ses 40 ans en 2020

Rendez-vous donc dès septembre pour la rentrée tennistique.

Quelques dates à noter dans vos agendas

Reprise des cours et entraînements le **mercredi 11 septembre**.

Des permanences seront tenues les **mercredi 28 août, samedi 31 août et 07 septembre 2019**

Repas du club le samedi 20 mars 2020.



L'inauguration de l'éclairage extérieur et du grillage a eu lieu en présence de **Mme Lapaque**, conseillère départementale, de **M. Robert Marchal**, maire de Châtel et de plusieurs adjoints et conseillers. Merci aux techniciens municipaux pour leur aide dans les travaux réalisés et à tous les bénévoles sous la houlette **d'Arnaud** pour les aménagements effectués autour des courts.

Le club participe à l'organisation du vide-grenier qui a lieu chaque lundi de Pentecôte. Merci aux nombreux adhérents du club qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Passage du jury régional du fleurissement



Le 4 juillet dernier le jury régional du fleurissement est venu visiter la commune pour valider le renouvellement des deux fleurs du label qualité de vie attribué en 2016 ... ou attribuer la troisième fleur. De nombreuses communes y sont candidates.

Le jury était composé des responsables des services des espaces verts de Villerupt et de Sarrebourg et du maire de Rollainville (88). Il faudra patienter jusqu'en Octobre pour connaître leur décision.

En attendant chacun pourra profiter du beau cadre de vie que nous offrent chaque année les employés de Châtel qui ont fabriqué l'hôtel à insectes original, représentant une fleur, situé à l'entrée du village et celui près de la mairie. Tous les massifs ont été embellis de libellules géantes, de coccinelles, d'abeilles et autres petites bêtes ... fabriquées par les enfants des deux périscolaires maternelle et élémentaire.

De gros poissons se promènent du côté du lavoir du Saulcy...

Domage que des personnes peu scrupuleuses aient déjà dérobé les premiers pots en terre cuite de l'hôtel à insectes.



Châtel en fête

**Recette
pour un
après midi
festif**



**Un joli parc ombragé
Du ciel bleu
De jolis canards jaunes
Un soupçon de sport
Une touche de gastronomie
Une bonne dose de musique (Echo Lali et
Los Hermanos locos)
De nombreux bénévoles
beaucoup de bonne humeur**



**Malgré la chaleur, une centaine de personnes,
petits et grands, a participé à cette 2e édition
de Châtel en Fête.,
Rdv est pris pour 2020.**

